

PARTICULIERS



Tarifs des principaux services & opérations de votre banque au 1^{er} janvier 2011

Prix en euros, exprimés taxes incluses lorsque celles-ci sont dues.

BANQUE POPULAIRE
VAL DE FRANCE



Banque et populaire à la fois

www.bpvf.banquepopulaire.fr

RÉCAPITULATIF DES PRIX DES 10 PRINCIPAUX PRODUITS, SERVICES ET OPÉRATIONS DE BANQUE AU QUOTIDIEN

| | |
|---|--------------------|
| ■ CYBERPLUS (abonnement mensuel, hors coût de connexion) www.bpvf.banquepopulaire.fr | GRATUIT |
| ■ Alerte Cyber sur solde ou opération - forfait jusqu'à 10 SMS ou 10 courriels <i>par mois</i> - au-delà <i>par SMS ou par courriel</i> | 2,00 € 0,25 € |
| ■ Virement occasionnel émis vers un compte d'un autre établissement - par internet - au guichet de votre agence (avec RIB) <i>par virement</i> | GRATUIT 3,70 € |
| ■ Carte Visa Classic ou MasterCard international à débit différé <i>par an</i> | 45,60 € |
| ■ Carte Visa Classic ou MasterCard international à débit immédiat <i>par an</i> | 37,80 € |
| ■ Carte de paiement à autorisation systématique Visa Electron <i>par an</i> | 30,00 € |
| ■ Retrait d'espèces à un distributeur du Réseau Banque Populaire | GRATUIT |
| ■ Retrait d'espèces à un distributeur d'un autre établissement - dès le premier retrait pour une carte Visa Electron - à partir du 5 ^e retrait ou du 7 ^e retrait (avec Convention de Relation) dans le mois pour une carte Visa Classic ou MasterCard international - avec carte Visa Premier ou Infinite | 1,00 € 1,00 € |
| ■ Mise en place d'un avis de prélèvement | GRATUIT |
| ■ Prélèvement domicilié à la Banque Populaire Val de France | GRATUIT |
| ■ Opposition sur prélèvement ou TIP avant exécution | GRATUIT |
| ■ Commission d'intervention <i>par opération</i> <i>plafond mensuel</i> | 9,90 € 247,50 € |
| ■ Sécuriplus : assurance perte et vol des moyens de paiement <i>par an</i> | 28,80 € |
| ■ Convention de relation Équipage 2 avec une carte Visa Classic à débit immédiat <i>par mois</i> | 6,48 € |



Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires. Afin de vous offrir une meilleure lisibilité sur nos tarifs, un récapitulatif de ces frais figure en fin de votre relevé de compte. Depuis janvier 2009, vous recevez également une fois par an, un relevé des frais facturés sur votre compte au cours de l'année écoulée.

SOMMAIRE

| | Pages |
|---|-----------|
| SUIVRE LE FONCTIONNEMENT DE VOTRE COMPTE | 4 |
| Vos opérations courantes | |
| Vos opérations exceptionnelles | |
| Les dates de valeur | |
| Le droit au compte | |
| UTILISER VOS MOYENS DE PAIEMENT | 6 |
| Choisir votre carte bancaire | |
| Les services liés à votre carte | |
| Retirer des espèces (en France) | |
| Autoriser un prélèvement ou un TIP sur votre compte | |
| Emettre ou recevoir un virement | |
| Utiliser un chéquier | |
| Bénéficier de moyens de paiement alternatifs au chèque | |
| Les incidents de fonctionnement | |
| CHOISIR UNE CONVENTION DE RELATION ADAPTÉE À VOS BESOINS | 10 |
| CHOISIR UNE SOLUTION D'ÉPARGNE ET GÉRER VOTRE PATRIMOINE | 11 |
| Bénéficier d'une épargne disponible | |
| Épargner en vue d'un projet immobilier | |
| Épargner pour vos enfants | |
| Participer au capital de la Banque - Sociétariat | |
| Dynamiser votre épargne | |
| Gérer votre portefeuille boursier | |
| Autres prestations | |
| FINANCER VOS PROJETS | 14 |
| Gérer votre trésorerie et maîtriser les imprévus | |
| Frais de dossier de crédit | |
| Autres frais | |
| Les assurances | |
| Délivrance d'une caution ou d'une garantie bancaire | |
| Frais liés aux garanties | |
| Autres prestations | |
| PROTÉGER VOTRE FAMILLE ET VOS BIENS | 16 |
| Votre assurance personnelle | |
| Protéger vos enfants | |
| Assurer l'avenir de vos proches | |
| Assurer vos biens | |
| Location de coffre | |
| Frais de succession | |
| EFFECTUER VOS OPÉRATIONS BANCAIRES AVEC L'ÉTRANGER | 17 |
| Vos opérations de change manuel | |
| Vos opérations par carte bancaire | |
| Vos virements vers l'étranger | |
| Vos virements en provenance de l'étranger | |
| Vos encaissements de chèques étrangers | |
| Vos émissions de chèques à l'étranger | |
| ACCÉDER À VOTRE BANQUE À DISTANCE | 19 |
| Par internet | |
| Par téléphone | |
| Par SMS | |

SUIVRE LE FONCTIONNEMENT DE VOTRE COMPTE

VOS OPÉRATIONS COURANTES

- Ouverture d'un compte GRATUIT
- Frais de tenue de compte par trimestre 3,05 €

Les clients titulaires d'une Convention de Relation (cf. page 10) sont exonérés des frais de tenue de compte.

- Dépôt d'un chèque sur votre compte GRATUIT
- Délivrance d'un RIB GRATUIT
- Enregistrement d'un changement d'adresse GRATUIT
- Relevé de compte (par trimestre)

| | SUR SUPPORT PAPIER | EN LIGNE VIA CYBERPLUS |
|----------------|--------------------|------------------------|
| - mensuel | GRATUIT | GRATUIT |
| - décadaire | 7,70 € | 3,85 € |
| - hebdomadaire | 10,75 € | 5,37 € |
| - quotidien | 51,00 € | 25,50 € |

- Relevé mensuel en braille GRATUIT
- Récapitulatif annuel des frais bancaires (y compris duplicata) GRATUIT
- Carnet de bord par an 11,60 €
- Recherche simple de document (1 document compris) 15,75 €
- Recherche complexe de type audit SUR DEVIS
- Recherche non justifiée sur remise d'espèces en agence par remise 15,75 €
- Recherche sur chèque remis à l'encaissement :
 - forfait copie de remise de chèques (maxi : 3 chèques), effectuée avant le 01/01/2004 25,25 €
 - forfait copie de remise de chèques (maxi : 3 chèques), effectuée après le 01/01/2004 15,75 €
 - copie de remise de chèques au delà de 3 chèques, effectuée avant le 01/01/2004 SUR DEVIS
 - copie de remise de chèques au delà de 3 chèques, effectuée après le 01/01/2004 15,75 €
- Recherche sur chèque émis : par document supplémentaire 1,00 €
 - copie de chèque débité avant le 01/01/2004 par chèque 25,25 €
 - copie de chèque débité à partir du 01/01/2004 par chèque 15,75 €
- Réédition d'extrait de compte ≤ à 90 jours par relevé 0,55 €
- Réédition d'extrait de compte au-delà de 90 jours par mois édité 7,85 €
- Attestations diverses (Caisse d'allocations familiales, intérêts...) 15,75 €
- Conservation du courrier en agence (service plus commercialisé) par an 65,65 €

La Convention de Compte de dépôt en vigueur est à votre disposition. Vous avez la possibilité d'en faire la demande à tout moment auprès de votre Conseiller. Vous retrouverez également l'intégralité des Conditions Générales de la Convention sur le site internet www.bpvf.banquepopulaire.fr.

VOS OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

- Clôture de compte GRATUIT
 - compte de dépôt GRATUIT
 - compte épargne (PEL, CEL, ...)

SUIVRE LE FONCTIONNEMENT DE VOTRE COMPTE

| | |
|---|----------|
| ■ Désolidarisation de compte joint | 40,80 € |
| ■ Transfert de compte vers une autre Banque Populaire (tous types de comptes) | GRATUIT |
| ■ Transfert de Livret A vers un autre établissement | GRATUIT |
| ■ Transfert de compte vers un autre établissement - compte épargne (PEL, CEL, LEP, PEP...) | 102,00 € |
| ■ Aide au changement de domiciliation SIMPLIDOM | GRATUIT |

par compte

Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous chargeons de la domiciliation de tous vos virements et prélèvements. Vous déménagez, nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de compte. N'hésitez pas à consulter votre Conseiller ou à vous reporter au « Guide de la Mobilité », disponible dans votre agence et sur le site internet www.bpvf.banquepopulaire.fr.

| | |
|---|---------|
| ■ Gestion de compte sans mouvement depuis plus de 12 mois | 50,40 € |
| ■ Commission de suivi global : | |
| Compte débiteur plus de 65 jours consécutifs ou non dans le trimestre, ou compte créditeur sans mouvement depuis plus de 18 mois, ou compte pour lequel le changement d'adresse n'a pas été signalé | 41,40 € |

par an *par trimestre*

LES DATES DE VALEUR

La date de valeur est la date de référence qui sert au calcul des intérêts débiteurs ou créditeurs éventuels. Elle intègre le délai de traitement nécessaire à la réalisation de certaines opérations.

| | |
|---|--|
| ■ Remise de chèque | |
| - chèque Banque Populaire Val de France | J ⁽¹⁾ OUVRÉ ⁽²⁾ |
| - chèque d'un autre établissement | J ⁽¹⁾ +1 OUVRÉ ⁽²⁾ |
| - chèque déposé dans une autre Banque Populaire | J ⁽³⁾ +1 OUVRÉ ⁽²⁾ |

LE DROIT AU COMPTE

Il vous permet, si vous n'avez pas ou plus de compte de dépôt et si une banque refuse de vous en ouvrir un, de demander à la Banque de France de désigner une banque où vous pourrez bénéficier gratuitement d'un compte et du Service Bancaire de Base prévu par la réglementation.

| | |
|---|---------|
| ■ Le Service Bancaire de Base se compose des produits et services suivants : | GRATUIT |
| - l'ouverture, la tenue et la clôture du compte | |
| - un changement d'adresse par an | |
| - la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire | |
| - la domiciliation de virements bancaires | |
| - l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte | |
| - la réalisation des opérations de caisse | |
| - l'encaissement de chèques et de virements bancaires | |
| - les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte | |
| - les paiements par prélèvement, titre interbancaire de paiement ou virement bancaire | |
| - des moyens de consultation à distance du solde du compte | |
| - une carte de paiement à autorisation systématique | |
| - deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant le même service | |

⁽¹⁾ Jour de remise du chèque à l'agence avant 15h30 (du lundi au vendredi).

Après 15h30, report au jour ouvré suivant.

⁽²⁾ Jour ouvré : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi (sauf si jour férié).

⁽³⁾ Jour de saisie dans la banque de remise avant 14h00 (du lundi au vendredi). Après 14h00, report au jour ouvré suivant.

UTILISER VOS MOYENS DE PAIEMENT

CHOISIR VOTRE CARTE BANCAIRE

Une réduction sur la cotisation annuelle est accordée à partir de la deuxième carte de même type sur le même compte, sauf carte Visa Électron.

Votre carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation), ou à débit différé (le débit global de vos achats sera effectué en fin de mois). Les cartes Visa ou MasterCard internationales vous permettent d'effectuer des opérations à l'étranger. Vous pouvez également opter pour une carte haut de gamme, associée à de nombreux services (assurances, assistance,...). Votre Conseiller se tient à votre disposition pour vous guider dans votre choix. En cas de perte ou vol de votre carte, appelez le 01 77 86 24 24 (numéro non surtaxé), 7 jours/7 et 24h/24, pour faire immédiatement opposition.

Carte de retrait (par an)

- Carte Cirrus (plus commercialisée) 30,00 €
- Carte Point argent (plus commercialisée) 30,00 €

Carte de paiement (par an)

- Carte Visa Infinite 300,00 €
- Carte Visa Premier à débit différé 121,10 €
- Carte Visa Premier à débit immédiat 105,00 €
- Carte MasterCard Football à débit différé 49,70 €
- Carte MasterCard Football à débit immédiat 42,00 €
- Carte Visa Classic ou MasterCard international à débit différé 45,60 €
- Carte Visa Classic ou MasterCard international à débit immédiat 37,80 €
- Carte Visa Electron (carte de paiement à autorisation systématique) 30,00 €
- Carte Budj (réservée aux 12-17 ans) 19,20 €
- Visuel NRJ Banque Pop' pour les cartes Electron & Budj 6,00 €
- Visuel NRJ Banque Pop' pour les cartes Visa Classic (jusqu'à 27 ans) 3,00 €
- Visuel NRJ Banque Pop' pour les cartes Visa Classic (à partir de 28 ans) 6,00 €
- Carte Monéo Bleue (porte monnaie électronique) 7,40 €
- E-Carte Bleue (paiement sécurisé sur internet) 12,50 €

Carte de débit-crédit

La carte de débit-crédit permet de choisir d'effectuer des retraits ou des paiements, soit au comptant, soit en utilisant une ligne de crédit renouvelable.

- Carte FACELIA par an
 - Visa Premier FACELIA à débit différé 121,10 €
 - Visa Premier FACELIA à débit immédiat 105,00 €
 - Visa Classic FACELIA à débit différé 45,60 €
 - Visa Classic FACELIA à débit immédiat 37,80 €

Carte de crédit

La carte de crédit permet de payer et d'effectuer des retraits en utilisant une ligne de crédit renouvelable.

- Carte VISA CREODIS par an
 - réédition du code confidentiel 17,00 €
 - frais d'opposition pour usage abusif 6,00 €
 - frais d'opposition pour perte 32,00 €
 - 13,00 €

LES SERVICES LIÉS À VOTRE CARTE

- Paiement par carte bancaire en France

GRATUIT

UTILISER VOS MOYENS DE PAIEMENT

| | | |
|---|----------------|---------|
| ■ Sécuriplus : assurance perte et vol des moyens de paiement | par an | 28,80 € |
| Une réduction de 50 % est accordée sur la deuxième assurance sur le même compte de dépôt. | | |
| ■ Réédition du code confidentiel | | 8,15 € |
| ■ Refabrication avant échéance suite à demande du porteur | | 14,15 € |
| ■ Refabrication de carte en urgence | | 25,00 € |
| ■ Recherche non justifiée de facturette | par facturette | 15,75 € |
| ■ Relèvement du plafond d'autorisation de retrait et/ou paiement par carte bancaire | | |
| - inférieur ou égal à 2 mois dans l'année | | GRATUIT |
| - supérieur à 2 mois dans l'année | par opération | 5,05 € |
| ■ Blocage (ou opposition) carte à l'initiative du client (pour perte, vol ou utilisation frauduleuse) | | GRATUIT |
| ■ Blocage (ou opposition) carte par la banque pour utilisation abusive | | 40,80 € |

RETIRER DES ESPÈCES (en France)

| | |
|---|---------|
| ■ Retrait d'espèces à un distributeur du Réseau Banque Populaire | GRATUIT |
| ■ Retrait à nos guichets | GRATUIT |
| ■ Retrait d'espèces à un distributeur d'un autre établissement | |
| - dès le premier retrait pour une carte Visa Electron | 1,00 € |
| - à partir du 5 ^e retrait ou du 7 ^e retrait (avec Convention de Relation) dans le mois pour une carte Visa Classic ou FACELIA, MasterCard international et Cirrus | 1,00 € |
| - avec carte Visa Premier, Premier FACELIA ou Infinite | GRATUIT |
| ■ Mise à disposition de fonds (auprès d'une autre Banque Populaire) | 21,40 € |

Afin d'éviter les commissions liées aux retraits d'espèces aux distributeurs d'autres banques, pensez à utiliser les distributeurs Banque Populaire.

AUTORISER UN PRÉLÈVEMENT OU UN TIP SUR VOTRE COMPTE

| | |
|---|---------|
| ■ Mise en place d'un avis de prélèvement | GRATUIT |
| ■ Prélèvement domicilié à la Banque Populaire Val de France | GRATUIT |
| ■ Opposition sur prélèvement ou TIP avant exécution | GRATUIT |

ÉMETTRE OU RECEVOIR UN VIREMENT

| | |
|--|---------|
| ■ Virement reçu | GRATUIT |
| ■ Recherche sur virement reçu suite à un numéro de compte erroné | 6,05 € |
| ■ Virement occasionnel ou permanent émis vers un compte Banque Populaire Val de France | GRATUIT |
| ■ Virement occasionnel émis vers un compte d'un autre établissement : | |
| - par internet | GRATUIT |
| - au guichet de votre agence (avec RIB) | 3,70 € |
| ■ Révocation d'un virement occasionnel avant exécution | GRATUIT |
| ■ Virement permanent émis vers un compte d'un autre établissement | |
| - mise en place d'un virement permanent | GRATUIT |
| - par opération, si mise en place initiée par internet | GRATUIT |
| - par opération, si mise en place initiée en agence | 1,35 € |

UTILISER VOS MOYENS DE PAIEMENT

- Révocation définitive d'un virement permanent
- Frais de recouvrement pour opération mal exécutée suite à une erreur client
 - par opération, vers un compte externe
 - par opération, vers un compte interne

GRATUIT

3,70 €
1,85 €

UTILISER UN CHÉQUIER

- Paiement par chèque
- Envoi de chéquier ou de bordereau de remise de chèques à domicile
 - en courrier simple
 - en recommandé simple
- Chèque de banque
- Frais d'opposition sur chèque *par chèque ou série de chèques*

GRATUIT

1,45 €
6,40 €

GRATUIT

13,95 €

En cas de perte ou de vol de chèque ou chéquier, appelez le 01 70 35 30 82 (numéro non surtaxé) pour faire immédiatement opposition.

Les incidents liés aux chèques

Attention aux conséquences de l'émission d'un chèque sans provision ! Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble de vos comptes, dans toutes les banques ainsi que l'inscription au Fichier Central des Chèques, recensant les personnes frappées d'interdiction bancaire. Cette interdiction s'applique pour une durée de 5 ans. La levée de l'interdiction peut cependant être obtenue à tout moment, dès la régularisation du chèque.

- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
 - montant du chèque ≤ à 50 €
 - montant du chèque > à 50 €
- Représentation d'un chèque

30,00 €
50,00 €

28,50 €

Le forfait de rejet d'un chèque comprend : la lettre d'information préalable au rejet (lettre Murcef), la commission d'intervention, les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour la régularisation, les frais de représentation et la demande de mainlevée d'interdiction bancaire. (Sur votre extrait de compte, le libellé utilisé est : FRAIS REJET CHEQUE.)

- Chèque émis en violation de l'interdiction bancaire
- Interdiction bancaire du fait d'une autre banque
- Gestion d'un compte interdit bancaire du fait d'une autre banque *par mois*
- Chèque remis et retourné impayé pour motif autre que sans provision
- Chèque muté (ex : chèque libellé en Francs) ou hors norme

34,00 €

34,00 €

11,10 €

16,90 €

28,80 €

UTILISER VOS MOYENS DE PAIEMENT

BÉNÉFICIER DE MOYENS DE PAIEMENT ALTERNATIFS AU CHÈQUE

- Convention Baséo (gamme de moyens de paiement alternatifs)
par mois 3,50 €

Baséo Banque Populaire est un forfait destiné aux clients sans chéquier. Cette offre comprend une carte Visa Electron à autorisation systématique, Moviplus, 6 avis de prélèvement par mois, 2 virements occasionnels par mois, 2 virements permanents par mois, 1 chèque de banque par an, 1 entretien et 1 carnet de RIB par an.

LES INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

- Commission d'intervention :
 - la commission d'intervention correspond à la somme perçue par la Banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier. Sur votre extrait de compte, le libellé utilisé est : COM INTERVENT..par opération 9,90 €
plafond mensuel 247,50 €

En cas de rejet de l'opération, la commission d'intervention est comprise dans le forfait de rejet.

- Notification du refus d'exécution d'un ordre de paiement (prélèvement, TIP, virement, ...) en cas d'insuffisance de provision GRATUIT
- Frais de rejet de prélèvement (y compris échéance de prêt), de virement, de TIP ou de téléreglement
 - pour absence de provision suffisante :
 - si inférieur à 20 €
 - si supérieur ou égal à 20 €
 - pour autres motifsMontant de l'opération 20,00 €
GRATUIT

Ce montant forfaitaire comprend : la commission d'intervention, les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation. Sur votre extrait de compte, le libellé utilisé est : FRAIS REJET PRELEVEMENT ou FRAIS REJET VIREMENT ou FRAIS REJET TIP ou FRAIS REJET TELEREGLEMENT.

- Notification du refus d'exécution d'un ordre de paiement (prélèvement, TIP, virement, ...) pour motif autre que sans provision (erreur matérielle, absence d'autorisation, ...) GRATUIT
- Saisie Attribution, Saisie Conservatoire, Avis ou Opposition à Tiers Détenteur 95,00 €
- Opposition Administrative (10 % du montant de l'opposition) maxi 95,00 €
- Pension alimentaire : ouverture de dossier 125,00 €

CHOISIR UNE CONVENTION DE RELATION ADAPTÉE À VOS BESOINS

Une convention de relation est une offre groupée de produits et services, destinée à la gestion quotidienne de vos comptes, adaptée à vos besoins et vous permettant de bénéficier de réductions tarifaires par rapport à la souscription des produits à l'unité. Le prix de la convention dépend du type de carte choisi. Les adhérents ACEF, CASDEN, Convention Salariés et LMDE bénéficient de conditions spécifiques. Pour plus d'informations sur votre convention, contactez votre Conseiller habituel.

La nouvelle cotisation 2011 de la convention de relation prend effet au 1^{er} janvier 2011.

| Contenu de votre convention | Horizon | Équipage 2 |
|--|------------|------------|
| Compte | | |
| - Frais de tenue de compte | INCLUS | INCLUS |
| Banque à distance | | |
| - Tonalité Plus & Cyberplus | INCLUS | INCLUS |
| - Carnet de Bord | SUR OPTION | INCLUS |
| Assurances | | |
| - Information juridique (BP Infos) | INCLUS | INCLUS |
| - Sécuriplus : assurance de vos moyens de paiement | INCLUS | INCLUS |

| Votre carte | Cotisation mensuelle | | | |
|---|----------------------|---------------|----------------|---------------|
| | Débit immédiat | Débit différé | Débit immédiat | Débit différé |
| - Carte Visa Electron | 2,46 € | | 5,93 € | |
| - Carte Internationale | 2,88 € | 3,09 € | 6,48 € | 7,52 € |
| - Carte MasterCard Football | 3,05 € | 3,17 € | 6,96 € | 7,83 € |
| - Carte Visa Premier ou FACELIA Premier | 6,76 € | 8,07 € | 12,00 € | 13,19 € |
| - Carte Visa Infinite | | | 26,64 € | 26,64 € |

Convention Co-Équipage 2 pour le co-titulaire du compte de 2,54 € à 18,08 € par mois selon la carte choisie. Convention Horizon joint, pour le co-titulaire du compte de 1,70 € à 4,30 € par mois selon la carte choisie.

| Produits et services optionnels | Cotisation mensuelle | |
|---------------------------------|----------------------|--------|
| - E-Carte Bleue | 0,50 € | 0,75 € |
| - Crescendo | 0,38 € | 0,72 € |
| - Moviplus | 1,55 € | 2,70 € |

| Contenu de votre convention Équipage Facilités | |
|---|----------------------|
| - Franchise de perception d'agios | 5,00 € par trimestre |
| - Frais de tenue de compte | INCLUS |
| - Découvert autorisé | INCLUS |
| - Fructi-Facilités (assurance décès toutes causes) | INCLUS |
| - Oppositions sur chèques | INCLUS |
| - Réédition de code confidentiel carte (une par an) | INCLUS |
| Cotisation mensuelle | 2,40 € |

■ Conventions plus commercialisées - cotisation annuelle
Selon les cas, la perception de la cotisation est mensuelle ou trimestrielle et varie selon les produits (hors options).

| | |
|---------------------------------|------------------------|
| - PASSPOP | 12,00 € |
| - CRUSOE | de 29,20 € à 37,08 € |
| - CRUSOE jointe | de 27,52 € à 35,40 € |
| - HORIZON (ancienne version) | de 27,28 € à 45,64 € |
| - EQUIPAGE I | de 86,32 € à 183,12 € |
| - EQUIPAGE 98 | de 96,76 € à 193,56 € |
| - CO EQUIPAGE 98 | de 53,00 € à 160,96 € |
| - EQUIPAGE | de 110,24 € à 207,04 € |
| - CO EQUIPAGE | de 55,24 € à 160,96 € |
| - OK EQUIPAGE et CO OK EQUIPAGE | 42,08 € |

CHOISIR UNE SOLUTION D'ÉPARGNE ET GÉRER VOTRE PATRIMOINE

Taux de rémunération annuel

BÉNÉFICIER D'UNE ÉPARGNE DISPONIBLE

- Livret A
- Livret de Développement Durable
- Livret d'Épargne Populaire
- Compte sur Livret
- Livret Fidélis

Nous
CONSULTER

Ces solutions de placement vous permettent de faire fructifier votre épargne tout en plaçant et en retirant votre argent, à tout moment, lorsque vous le souhaitez. Vos intérêts sont servis annuellement.

ÉPARGNER EN VUE D'UN PROJET IMMOBILIER

- Plan Épargne Logement
- Compte Épargne Logement

Nous
CONSULTER

Une prime d'État est accordée lors de l'utilisation du PEL ou du CEL dans le financement de votre projet immobilier.

ÉPARGNER POUR VOS ENFANTS

- Livret Premiers Pas
- Livret Jeune (12-25 ans)

Nous
CONSULTER

PARTICIPER AU CAPITAL DE LA BANQUE - SOCIÉTARIAT

Le taux est fixé tous les ans lors de l'Assemblée Générale.

- Parts Sociales (minimum de souscription : 2 parts)

Nous
CONSULTER

DYNAMISER VOTRE ÉPARGNE

- Crescendo par an 10,30 €

Crescendo vous permet de gérer efficacement vos excédents de trésorerie : lorsque le solde de votre compte excède un montant que vous avez déterminé, un virement est automatiquement déclenché vers le compte d'épargne de votre choix.

- Hisséo : alimentation automatique qui permet de se constituer une épargne régulière et progressive en OPCVM

GRATUIT

Placements à terme, Assurance Vie, PEA... de nombreuses possibilités de placements vous sont proposées afin d'optimiser votre patrimoine ou de préparer votre retraite. Consultez votre Conseiller afin de trouver la solution d'épargne la mieux adaptée à vos besoins.

N'hésitez pas également à visiter notre site internet, dédié à l'épargne financière des clients Particuliers : www.placementsfinanciers.banquepopulaire.fr.

CHOISIR UNE SOLUTION D'ÉPARGNE ET GÉRER VOTRE PATRIMOINE

GÉRER VOTRE PORTEFEUILLE BOURSIER

Offre standard Bourse France (tarifs à l'unité, sauf indication contraire)

■ Actions et obligations

| Ordre passé en agence | Commission proportionnelle | Prix |
|--|----------------------------|---------|
| Ordre achat/vente | 1,50 % | |
| Minimum de perception (hors frais fixes) | | 15,00 € |
| + frais fixes par ordre si valeur au porteur | | 5,60 € |
| + frais fixes par ordre si valeur nominative | | 35,00 € |

Appel au Call Center 0892 890 008 (0,34 € / min.)

Ordre passé par internet : www.bpvf.banquepopulaire.fr
(sans abonnement à Linebourse)

| | |
|-----------------------|--------|
| Ordre achat / vente | 0,60 % |
| Minimum de perception | 7,50 € |

| | | |
|--|-------------|---------|
| ■ Opération de report | | 18,00 € |
| + frais fixes par ordre | | 0,90 % |
| + frais variables | | 0,50 % |
| + Service Règlement Différé (achat et vente) | | 1,50 % |
| ■ Négociation de droits | | 4,00 € |
| | <i>mini</i> | |

Bourse Internationale

| | | |
|--|-------------|----------|
| ■ Valeur internationale | | 1 % |
| + frais applicables au montant brut négocié | <i>mini</i> | 42,00 € |
| (en sus des frais perçus par les correspondants étrangers) | <i>maxi</i> | 100,00 € |

Droits de garde standards hors Linebourse (frais trimestriels)

| | |
|--|--------|
| ■ Portefeuille composé uniquement d'emprunts et d'OPCVM du Réseau Banque Populaire | 3,80 € |
|--|--------|

| Autres valeurs | Commission proportionnelle applicable par tranche de montant de portefeuille |
|---|--|
| Montant inférieur à 50 000 € | 0,075 % |
| De 50 000 € à 150 000 € inclus | 0,045 % |
| Au-delà de 150 000 € | 0,030 % |
| Frais fixes par ligne : | Prix |
| • Valeur française au porteur hors Réseau Banque Populaire | 1,40 € |
| • Valeur française nominative | 3,00 € |
| • Valeur internationale | 4,50 € |
| Minimum de perception (s'applique sur le total commissions proportionnelle et fixe) | 7,50 € |

Dans un portefeuille « mixte », les droits de garde sur OPCVM Réseau Banque Populaire sont gratuits (hors frais liés aux autres valeurs).

CHOISIR UNE SOLUTION D'ÉPARGNE ET GÉRER VOTRE PATRIMOINE

Offre Linebourse

■ Actions et obligations (Bourse France)

Avec Linebourse, vous disposez de tous les outils pour observer, agir, passer vos ordres et dynamiser votre épargne. Investisseur débutant ou averti, vous pilotez vos investissements à votre rythme et en toute liberté. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre Conseiller.

| Linebourse | Commission proportionnelle | Prix |
|--------------------------------|----------------------------|---------|
| Ordre ≤ 1 500 € | | 12,00 € |
| Ordre > 1 500 € et ≤ 10 000 € | 0,60 % | |
| Ordre > 10 000 € et ≤ 40 000 € | 0,54 % | |
| Ordre > 40 000 € | 0,48 % | |

Appel au Call Center 0892 890 008 (0,34 € / min.)

Droits de garde Linebourse (frais trimestriels)

| Linebourse | Prix | |
|--|---------|-----------------------------------|
| Droits de garde par compte titres | 0,054 % | Mini : 24,00 € Maxi : 250,00 € |
| Portefeuille avec uniquement OPCVM Réseau Banque Populaire | FORFAIT | 24,00 € |
| « Offre Jeunes » | 0,054 % | Mini : 12,00 € |
| « Offre club d'investissement étudiant » | 0,054 % | Mini : 12,00 € |

Dans un portefeuille « mixte », les droits de garde sur OPCVM Réseau Banque Populaire sont gratuits (hors frais liés aux autres valeurs).

Opérations sur titres

■ Augmentation de capital et opérations diverses sur titres

GRATUIT

■ Souscription d'OPCVM Réseau Banque Populaire (hors droits d'entrée et de sortie de l'OPCVM)

GRATUIT

■ Souscription ou rachat d'OPCVM hors Réseau Banque Populaire (hors droits d'entrée et de sortie de l'OPCVM)

GRATUIT

■ Règlement coupons et dividendes

- valeur du Réseau Banque Populaire
- autre valeur française
- valeur internationale

GRATUIT

GRATUIT

1,50 %

1,50 €

mini

■ Gestion des transferts

- transfert de titres vers une autre Banque Populaire
- transfert de titres vers un autre établissement
- minimum pour un compte titre ordinaire
- minimum pour un compte PEA
- transfert de titres vers l'étranger

par ligne

GRATUIT

11,00 €

51,00 €

86,00 €

SUR DEVIS

AUTRES PRESTATIONS

■ Relevé d'information ISF

39,90 €

■ Reconstitution de documents fiscaux

25,30 €

■ Duplicata de documents fiscaux

15,75 €

■ Relevé de portefeuille titres

GRATUIT

annuel
trimestriel ou mensuel, par relevé

3,25 €

FINANCER VOS PROJETS

GÉRER VOTRE TRÉSORERIE ET MAÎTRISER LES IMPRÉVUS

Le solde de votre compte doit être maintenu créditeur.

Une certaine souplesse de gestion peut toutefois vous être accordée par la mise en place d'une autorisation de découvert. Le coût total de votre découvert dépendra alors de son montant et de la durée pendant laquelle votre compte sera débiteur.

- Découvert autorisé : taux nominal annuel

TBB* Part
+ 9,50

Par exemple : pour une utilisation de découvert de 1 000 € pendant 15 jours au taux nominal de 17,50 %, le TEG annuel ressort à 19,12 %. Le cas échéant, ce taux est écrêté pour respecter le plafond du taux réglementaire en vigueur. (Le TEG est indiqué sur le relevé de compte de dépôt.)

Le titulaire d'une convention Equipage Facilités bénéficie de conditions spécifiques. Nous consulter.

En cas de dépassement du découvert autorisé, une majoration de 2,5 points s'applique au taux nominal.

- Découvert non autorisé

TEG annuel maximal

Plafond
du taux
réglementaire**

Quel que soit votre projet, nos Conseillers vous apporteront une solution et des conditions tarifaires adaptées à votre situation.

FRAIS DE DOSSIER DE CRÉDIT

Vos projets personnels

- Prêt personnel, automobile ou travaux

mini
maxi

1,00 %
60,00 €
140,00 €

Les adhérents ACEF, CASDEN et Convention Salariés bénéficient de conditions spécifiques. Nous consulter.

- Prêt permis à 1 Euro

GRATUIT

Vos projets immobiliers (frais de garantie en sus)

- Prêt Épargne Logement
- Prêt à Taux Zéro, Double Zéro (l'intégralité du programme doit être réalisé à la Banque Populaire Val de France) ou Eco Prêt à Taux Zéro
- Prêt Prévoir ou Prévoir +
- Autres types de prêts immobiliers

mini
maxi

GRATUIT
GRATUIT
60,00 €
1,00 %
300,00 €
900,00 €
500,00 €

maxi pour les Prêts Conventonnés et prêts PAS

Les adhérents ACEF, CASDEN et Convention Salariés bénéficient de conditions spécifiques. Nous consulter.

Vos études

- Avance sur bourse d'études
- Prêt Étudiant ou Apprenti

GRATUIT
GRATUIT

* Taux de Base Bancaire Particulier : 8 % au 01/09/2010.

Ce taux est soumis aux conditions des marchés financiers et peut varier à tout moment.

** Taux plafond, dit « taux d'usure » calculé par la Banque de France pour la catégorie « Découvert en compte aux particuliers », publié trimestriellement au Journal Officiel. Ce taux est affiché dans nos agences.

FINANCER VOS PROJETS

AUTRES FRAIS

- | | |
|--|---------|
| ■ Représentation d'une échéance de prêt pour défaut de provision | 36,80 € |
| ■ Régularisation d'une échéance de prêt impayée | GRATUIT |

LES ASSURANCES

Le coût de l'assurance des emprunteurs (décès, perte totale et irréversible d'autonomie, incapacité de travail) dépend principalement de l'âge de l'assuré, de la durée du crédit et du montant assuré.

- | | |
|--|----------------|
| ■ Assurance décès, perte totale et irréversible d'autonomie et incapacité de travail | Nous CONSULTER |
| ■ Frais d'étude pour délégation d'assurance décès <i>par assuré</i> | 151,50 € |

Une notice concernant l'information des emprunteurs relative aux taux maxima autorisés en France est disponible dans nos agences.

DÉLIVRANCE D'UNE CAUTION OU D'UNE GARANTIE BANCAIRE

- | | | |
|---|-------------------------------------|----------|
| ■ Commission d'engagement | <i>du montant de l'engagement</i> | 2,50 % |
| | <i>mini de perception, par mois</i> | 2,90 € |
| ■ Frais d'acte simple | | 43,85 € |
| ■ Frais d'acte spécifique | | 107,10 € |
| ■ Frais d'acte personnalisé | | 156,05 € |
| ■ Mise en jeu de caution ou de garantie | | 51,00 € |

FRAIS LIÉS AUX GARANTIES (en sus des frais de dossier du prêt)

- | | | |
|---|--|----------|
| ■ Nantissement de compte de titres financiers | 151,50 € | |
| ■ Délégation ou nantissement de contrat d'assurance vie <i>par contrat</i> | 151,50 € | |
| ■ SOCAMI (Société de Caution Mutuelle et Immobilière) <i>Avalise tous les prêts immobiliers amortissables jusqu'à 150 000 € d'encours et sous réserve d'accord du dossier, pour un bien situé en France métropolitaine ou dans les DOMTOM sous certaines conditions.</i> | Nous CONSULTER | |
| ■ Formalités d'inscription de gage sur véhicule | 125,00 € | |
| ■ Formalités pour nantissement de parts de SARL ou parts de SCI | - formalités d'inscription au greffe | 58,00 € |
| | - formalités de signification d'huissier | 300,00 € |
| | - droits d'enregistrement | 125,00 € |
| | | |
| ■ Modification de garantie sur un prêt en cours | 63,25 € | |
| ■ Mainlevée de garantie hors frais d'enregistrement, d'huissier et/ou de greffe (<i>hypothèque, assurance vie, nantissement de parts...</i>) sur prêt en cours ou échu | 63,25 € | |

AUTRES PRESTATIONS

- | | | |
|--|-------------|------------------------|
| ■ Envoi annuel de lettres pour les cautions <i>par acte de cautionnement</i> | <i>mini</i> | 16,15 € |
| | <i>maxi</i> | 48,45 € |
| ■ Décompte de remboursement anticipé de prêt | | 46,15 € |
| ■ Modification de domiciliation ou de date de prélèvement d'échéance | | 24,15 € |
| ■ Réédition de tableau d'amortissement de prêt immobilier | | 33,35 € |
| ■ Frais d'avenant (<i>hors frais de garantie</i>) | | 0,75 % |
| | | sur capital restant dû |
| | <i>mini</i> | 300,00 € |
| | <i>maxi</i> | 900,00 € |
| ■ Recherche et photocopie d'éléments de dossier de crédit | | 48,30 € |

PROTÉGER VOTRE FAMILLE ET VOS BIENS

VOTRE ASSURANCE PERSONNELLE

■ BP Infos : information pratique, juridique ou technique *par an* 9,78 €

■ MAV (Multirisque des Accidents de la Vie)

Par mois

| | Formule individuelle | Formule familiale |
|--|----------------------|-------------------|
| Option 1 : incapacité > à 5 % | 11,00 € | 21,00 € |
| Option 2 : incapacité > à 30 % | 7,50 € | 15,00 € |

Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie garantit le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros ainsi que des services d'assistance au quotidien (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives ou sociales,...).

■ Autonomis (tarif calculé selon l'âge de l'assuré et le niveau de garantie choisi) **SUR DEVIS**

Ce contrat d'assurance vous assure le versement d'une rente mensuelle, d'un capital équipement forfaitaire et offre des services d'assistance indispensables pour faire face aux conséquences souvent lourdes de la perte d'autonomie.

PROTÉGER VOS ENFANTS

■ Assur - BP Enfant *par an et par enfant* 18,00 €

■ Assur - BP Horizon *par an, à partir de* 52,00 €

Assur-BP Horizon offre aux jeunes de moins de 28 ans, une assurance personnelle et une assurance logement (responsabilité civile, assistance en cas d'accident, indemnisation en cas d'incendie, dégât des eaux, dommage aux biens mobiliers, vol,...).

ASSURER L'AVENIR DE VOS PROCHES

■ Fructi-Famille (tarif calculé selon l'âge de l'assuré et le niveau de garantie choisi) **SUR DEVIS**

Ce contrat de prévoyance vous permet de mettre votre famille à l'abri de tout souci financier en cas de décès ou d'invalidité absolue ou définitive, par le versement à vos proches d'un capital exonéré d'impôt, de droits de succession et de prélèvements sociaux, dans la limite de la législation en vigueur.

■ Fructi-Budget (tarif calculé selon l'âge de l'assuré et le niveau de garantie choisi) **SUR DEVIS**

Ce contrat d'assurance verse à la famille, en cas de décès accidentel de l'assuré, un revenu mensuel garanti pendant une durée d'un ou deux ans.

■ Fructi-Facilités (tarif calculé selon l'âge de l'assuré et le niveau de garantie choisi) **SUR DEVIS**

ASSURER VOS BIENS

■ Assur - BP Auto **SUR DEVIS**

■ Assur - BP Habitat **SUR DEVIS**

LOCATION DE COFFRE

■ Coffre (selon volume et garantie) *par an, à partir de* 57,40 €

■ Ouverture de coffre suite à la perte des clefs (hors frais d'intervention des prestataires) 260,07 €

FRAIS DE SUCCESSION

■ Ouverture d'un dossier de succession (selon le montant des avoirs)

- ≤ à 5 000 € 105,10 €

- > à 5 000 € et ≤ à 10 000 € 139,80 €

- > à 10 000 € et ≤ à 50 000 € 316,25 €

- > à 50 000 € et ≤ à 100 000 € 428,50 €

- > 100 000 € 525,35 €

■ Suivi annuel du dossier 58,20 €

■ Intervention exceptionnelle 21,40 €

■ Forfait communauté universelle 91,80 €

EFFECTUER VOS OPÉRATIONS BANCAIRES AVEC L'ÉTRANGER

VOS OPÉRATIONS DE CHANGE MANUEL

Attention, le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction.

| | |
|--|---------------|
| ■ Achat ou vente de devises | SUR DEVIS |
| ■ Commission forfaitaire pour toute commande de devises inférieure à la contre-valeur de 100 € | 3,00 € |
| ■ Envoi de devises à domicile en recommandé AR | FRAIS POSTAUX |
| ■ Achat de chèques de voyage en euros ou en devises <i>du montant</i> | 1,00 % |
| ■ Vente de chèques de voyage en euros ou en devises | GRATUIT |

VOS OPÉRATIONS PAR CARTE BANCAIRE

Le montant de la transaction inclut les commissions et frais perçus par la banque locale.

| | Paiement | Retrait d'espèces |
|-----------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans l'EEE en euros | GRATUIT | Conditions identiques à un retrait en France |
| Dans l'EEE en devises ou hors EEE | 2,50 % du montant de la transaction | 2,50 % du montant de la transaction + frais fixes de 2,90 € |

VOS VIREMENTS VERS L'ÉTRANGER

Pour connaître le taux de change appliqué à vos opérations en devises, prenez contact avec votre Conseiller.

| | |
|---|----------------------------|
| ■ Eurovirement ⁽¹⁾ émis en euros vers l'un des pays de la zone SEPA et comportant obligatoirement les codes IBAN et BIC corrects et complets du bénéficiaire | |
| - ordre papier | <i>par virement</i> 3,70 € |

Toutes les conditions qui suivent s'entendent en frais partagés «SHARED».

| | |
|---|-----------------------------|
| ■ Virement international émis en euros ou en devises | |
| - ≤ 500 € ou contre-valeur | <i>par virement</i> 13,00 € |
| - > 500 € ou contre-valeur | <i>par virement</i> 25,00 € |
| • ordre papier, en euros | 40,00 € |
| • ordre papier, en devises | |
| ■ Virement vers un compte domicilié à la BCP ⁽²⁾ | |
| - ordre papier, par virement ≤ 150 000 € | 5,00 € |
| - ordre papier, par virement > 150 000 €, en euros | 25,00 € |
| - ordre papier, par virement > 150 000 €, en devises | 39,00 € |

(1) Eurovirement : possible à ce jour seulement sur certains pays. Contactez votre agence.

SHARED : frais Banque Populaire Val de France à votre charge, les autres frais sont à la charge du bénéficiaire.

Code IBAN : identifiant international du compte bancaire.

Code BIC : identifiant international de la banque.

(2) BCP : Banque Centrale Populaire, au Maroc

EFFECTUER VOS OPÉRATIONS BANCAIRES AVEC L'ÉTRANGER

VOS VIREMENTS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

- Eurovirement⁽¹⁾ reçu en euros de l'un des pays de la zone SEPA et comportant obligatoirement les codes IBAN et BIC corrects et complets du bénéficiaire

GRATUIT

Toutes les conditions qui suivent s'entendent en frais partagés «SHARED».

- Virement international reçu en euros ou en devises

- ≤ 500 € ou contre-valeur
- > 500 € ou contre-valeur
 - en euros
 - en devises

par virement

13,00 €

par virement

16,00 €

21,00 €

VOS ENCAISSEMENTS DE CHÈQUES ÉTRANGERS

- Frais de traitement du chèque

- en crédit immédiat
- en crédit après encaissement
- frais de port (selon pays et tarif prestataire)

20,00 €

30,00 €

FRAIS RÉELS

- Impayé sur chèque remis (dont frais de banque étrangère)

78,00 €

VOS ÉMISSIONS DE CHÈQUES À L'ÉTRANGER

- Emission de chèque de banque en euros ou en devises (+ frais de virement émis)

10,00 €

- Frais de règlement de chèque émis hors banque zone SEPA

32,00 €

Lexique :

- Zone Euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne (y compris Iles Canaries, Ceuta et Melilla), Finlande, France (y compris DOM, Saint Barthélémy, Saint Martin, Mayotte et Saint Pierre et Miquelon), Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal (y compris les Açores et Madère), Slovaquie, Slovénie.

- Espace Economique Européen (EEE) : pays de la zone Euro + Bulgarie, Danemark, Estonie, Hongrie, Islande, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Norvège, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni (y compris Gibraltar), Suède, République Tchèque.

- SEPA : pays de l'EEE + Suisse + Monaco

(1) Eurovirement : possible à ce jour seulement sur certains pays. Contactez votre agence.
SHARED : frais Banque Populaire Val de France à votre charge, les autres frais sont à la charge du bénéficiaire.

Code IBAN : identifiant international du compte bancaire.

Code BIC : identifiant international de la banque.

ACCÉDER À VOTRE BANQUE À DISTANCE

PAR INTERNET

- **CYBERPLUS** (abonnement mensuel, hors coût de connexion)
www.bpvf.banquepopulaire.fr

GRATUIT

Votre abonnement vous permet, à partir d'un accès entièrement sécurisé au site de votre Banque, de bénéficier des services suivants : consultation de vos comptes et portefeuilles boursiers, possibilité d'effectuer des virements et des ordres de bourse, de souscrire des produits (produits d'épargne monétaire, E-Carte Bleue, ...).

- **PassCyberplus** (1^{er} envoi gratuit) 7,10 €
- **Image chèque** (dans la limite des écritures consultables, soit 90 jours) 2,95 €
- **Alerte Cyber sur solde ou opération**
 - forfait jusqu'à 10 SMS par mois 2,00 €
 - au-delà par SMS 0,25 €
 - forfait jusqu'à 10 courriels par mois 2,00 €
 - au-delà par courriel 0,25 €

Les alertes sont paramétrables via votre interface internet. Elles vous permettent d'être informé des dépassements de votre solde ou d'un mouvement sur votre compte.

PAR TÉLÉPHONE

- **Après de votre agence**
(d'un poste fixe, hors toute spécificité tarifaire de l'opérateur) la minute 0,34 €
- **Serveur vocal TONALITÉ PLUS**
 - Composez le 0892 890 008
(d'un poste fixe, hors toute spécificité tarifaire de l'opérateur) la minute 0,34 €
- **Accéder au Centre de Relation Clients VAL DE FRANCE DIRECT et joindre un Conseiller :**
 - Composez le 0825 07 08 09
(d'un poste fixe, hors toute spécificité tarifaire de l'opérateur) la minute 0,15 €
- **En cas de contestation ou de réclamation sur une opération**
 - Composez le 01 71 39 14 01

NUMÉRO
NON SURTAXÉ

PAR SMS (interrogation ponctuelle du compte)

- **SMS + 6 11 10**
 - Composez le 6 11 10 à partir de votre mobile
(hors frais opérateur) par envoi 0,35 €
- **Moviplus** par mois 3,00 €

Les services à distance Tonalité Plus et SMS + 6 11 10 vous permettent de connaître, à tout moment et sans abonnement, le solde de vos comptes et vos dernières opérations.

POUR RESTER EN CONTACT AVEC VOTRE BANQUE

Vous vous interrogez sur une tarification de la banque ? Vous ne comprenez pas une écriture ? Votre Banque Populaire a le souhait de vous apporter une réponse complète dans les plus brefs délais.

Vous disposez de trois possibilités :

1. **Votre Conseiller reste votre interlocuteur privilégié.**
2. **Vous pouvez également contacter le Service Clientèle :**

BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE
Service Clientèle
9 avenue Newton
78183 St Quentin en Yvelines Cedex.

3. **En dernier recours, le Médiateur**

Au cas où la Banque ne vous aurait pas apporté de réponse dans le délai d'un mois ou vous aurait apporté une réponse qui ne vous satisfait pas, vous pouvez faire appel aux services du Médiateur. Il a pour mission de rechercher une solution amiable en toute impartialité. Vous pouvez lui écrire à l'adresse suivante :

Monsieur le Médiateur
de la BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE
9 avenue Newton
78183 St Quentin en Yvelines Cedex.

Crédidis et Facélia sont des produits de :

BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 486 407 115 €.

Siège social : 50 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris. RCS Paris n° 493 455 042.

Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 08 045 100.

et NATIXIS FINANCEMENT

Société anonyme au capital de 60 793 320 euros

Siège social : 5, rue Masseran 75007 PARIS - 439 869 587 RCS PARIS

Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393.

Sécuriplus, Multirisque des Accidents de la Vie, Autonomis et Fructi-Budget sont des produits de :

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE PRÉVOYANCE

Société anonyme au capital social de 7 396 250 euros

Siège social : 30, avenue Pierre Mendès-France 75013 PARIS - 352 259 717 RCS PARIS

Entreprise régie par le Code des assurances

Assurances Banque Populaire Prévoyance est une filiale de Natixis Assurances.

Fructi-Facilités, Fructi-Famille et l'assurance emprunteur sont des produits de :

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE VIE

Société anonyme au capital social de 481 873 068,50 euros

Siège social : 30, avenue Pierre Mendès-France 75013 PARIS - 399 430 693 RCS PARIS

Entreprise régie par le Code des assurances.

et ASSURANCES BANQUE POPULAIRE PRÉVOYANCE.

Assur BP Enfant, Assur BP Horizon, Assur BP Auto et Assur BP Habitat sont des produits de :

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE IARD

Société anonyme au capital social de 30 000 000 euros

Siège Social : Chaban de Chauray, 79000 NIORT - 401 380 472 RCS NIORT.

Entreprise régie par le Code des assurances

Assurances Banque Populaire IARD est une filiale de Natixis Assurances.

BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE

9 avenue Newton, 78180 Montigny-le-Bretonneux

Société anonyme coopérative de Banque Populaire

à capital variable régie par les articles L 512-2 et suivants

du Code Monétaire et Financier et par l'ensemble des textes

relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit.

Société de courtage d'assurance.

N° d'immatriculation à l'ORIAS : 07 023 354

SIREN 549 800 373 RCS Versailles.

N° de téléphone : 01 30 14 66 00 (numéro non surtaxé)

